

Le fil rouge

REVUE
DÉPARTEMENTALE
D'HISTOIRE SOCIALE

PRINTEMPS 2015
N°54 - 11 €



Les luttes pour la Paix, le Pain, les Libertés p.3



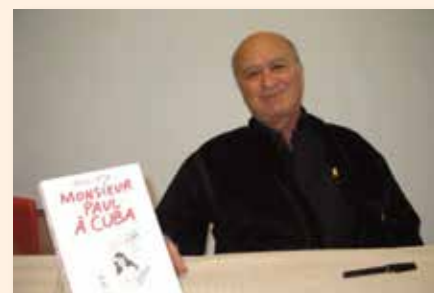
Histoire des luttes

Chronique de France rédigée
par Jean-Pierre Marais, à bord
du France en 1974 p.17



Culture et histoire sociale

Ernest Mésièrre, photographe
du monde ouvrier au début
du XX^e siècle p.26



Portrait « Hasta siempre »

Georges... Hommage à Georges
Wolinski p.28



Sommaire

p.3

Les luttes pour la Paix, le Pain,
les Libertés dans les entreprises de
Grand et Petit-Couronne de 1936 à 1938

p.17

Chronique de France

p.25

Un marin sur le quai de Marcel Saunier

p.26

Ernest Mésièrre, photographe du monde
ouvrier au début du XX^e siècle

p.28

« Hasta siempre » Georges...
Hommage à Georges Wolinski

p.30

La vie de votre institut

p.31

Bulletin d'abonnement

p.32

Partenariat TLC

Parfaire la connaissance et la diffusion de notre histoire sociale départementale

Pour ce premier *Fil rouge* de l'année 2015, nous poursuivons ce qui nous anime depuis bientôt 18 ans : parfaire la connaissance et la diffusion de notre histoire sociale départementale, qui a marqué la vie des travailleurs (ses), des salarié(e)s, et retraité(e)s de Seine-Maritime.

2015, année importante s'il en est, puisqu'elle sera marquée notamment par les 70 ans de la création de la Sécurité Sociale, et par les 70 ans d'un acquis remis en cause, dès sa création, par le patronat : les Comités d'Entreprise. Ces deux événements seront notamment marqués par des initiatives de notre IHS CGT 76 et par la publication, dans les mois qui viennent, d'un numéro spécial du *Fil rouge*.

Dans ce numéro 54 que vous avez entre les mains, Sylvain Brière rend hommage à Georges Wolinski, lâchement assassiné dans la tuerie de Charlie Hebdo, et qui en 2004, était venu à Sotteville, à l'initiative du Comité d'Entreprise Régional des cheminots, fêter le peuple cubain. C'est notre manière à nous de lui rendre hommage, ainsi qu'aux autres caricaturistes de Charlie. Georges avait su nous montrer à cette occasion, son attachement à la classe ouvrière.

Gérard Gillard, quant à lui, nous rappelle ce que furent les luttes entre 1936 et 1938 à Grand et Petit-Couronne, les espoirs suscités et la répression patronale. Jean-Pierre Marais nous entraîne une dernière fois avec les marins du France, dans leur lutte contre le désarmement de ce qui fut le fleuron de la marine de croisière, et dans leurs actions pour une autre politique de la filière maritime. Pierre Toutain, nous fait découvrir le livre de Marcel Saunier. Michel Croguennec poursuit, après « Le livret ouvrier » paru dans notre *Fil rouge* précédent, la découverte d'objets ou d'ustensiles insolites dans l'histoire de la classe ouvrière, en nous révélant l'histoire des albums d'un photographe du début du siècle dernier : Ernest Mésièrre.

Si vous appréciez notre travail et notre revue, nous vous rappelons également que vous pouvez nous retrouver à chaque instant sur notre site : www.ihsctg76-lefilrouge.fr, n'hésitez pas à faire connaître nos travaux autour de vous. Vous êtes notre meilleure publicité !

Gaël Pasquier

2014 SOUTENEZ VOTRE INSTITUT ET LE FIL ROUGE

Voilà 18 ans qu'existe notre Institut, vous appréciez notre travail, aidez-nous à faire connaître le *Fil rouge* autour de vous. Faites adhérer vos ami(e)s, votre syndicat, votre association, votre bibliothèque ou votre municipalité. Notre Institut CGT d'Histoire Sociale est une association loi 1901, à ce titre elle vit essentiellement des moyens provenant de la cotisation annuelle de ses adhérents/lecteurs, ainsi qu'au dévouement de ses historiens bénévoles. Merci de régler rapidement votre cotisation 2015, vous trouverez les tarifs 2015 page 31 et le bulletin d'abonnement réservé à cet effet.

N° 54 – 18^e année
édité par l'IHS CGT 76
Tél : 02 35 58 88 60
courriel : ihs76@cgt76
Site : www.ihsctg76-lefilrouge.fr

N° Siret : 7529047220010

Ont participé à la rédaction : Sylvain Brière, Michel Croguennec, Jacques Defortescu, Gérard Gillard, Jean-Pierre Marais, Gaël Pasquier, Robert Privat, Pierre Toutain.

Directeur de publication :
Jacky Maussion.

Iconographie : Société d'histoire de Grand-Couronne, Jean-Pierre Marais, Jean-Luc Weber, Ernest Mésièrre, Comité d'Etablissement régional des cheminots de Normandie, Luc Bourlé, Jacques Defortescu.

Conception graphique : Médiris
Tél. : 04 37 28 93 35
<http://blog.agence-mediris.com>
Numéro d'émetteur : 522992.

Imprimerie : Public Imprim.

N° de commission paritaire en cours.



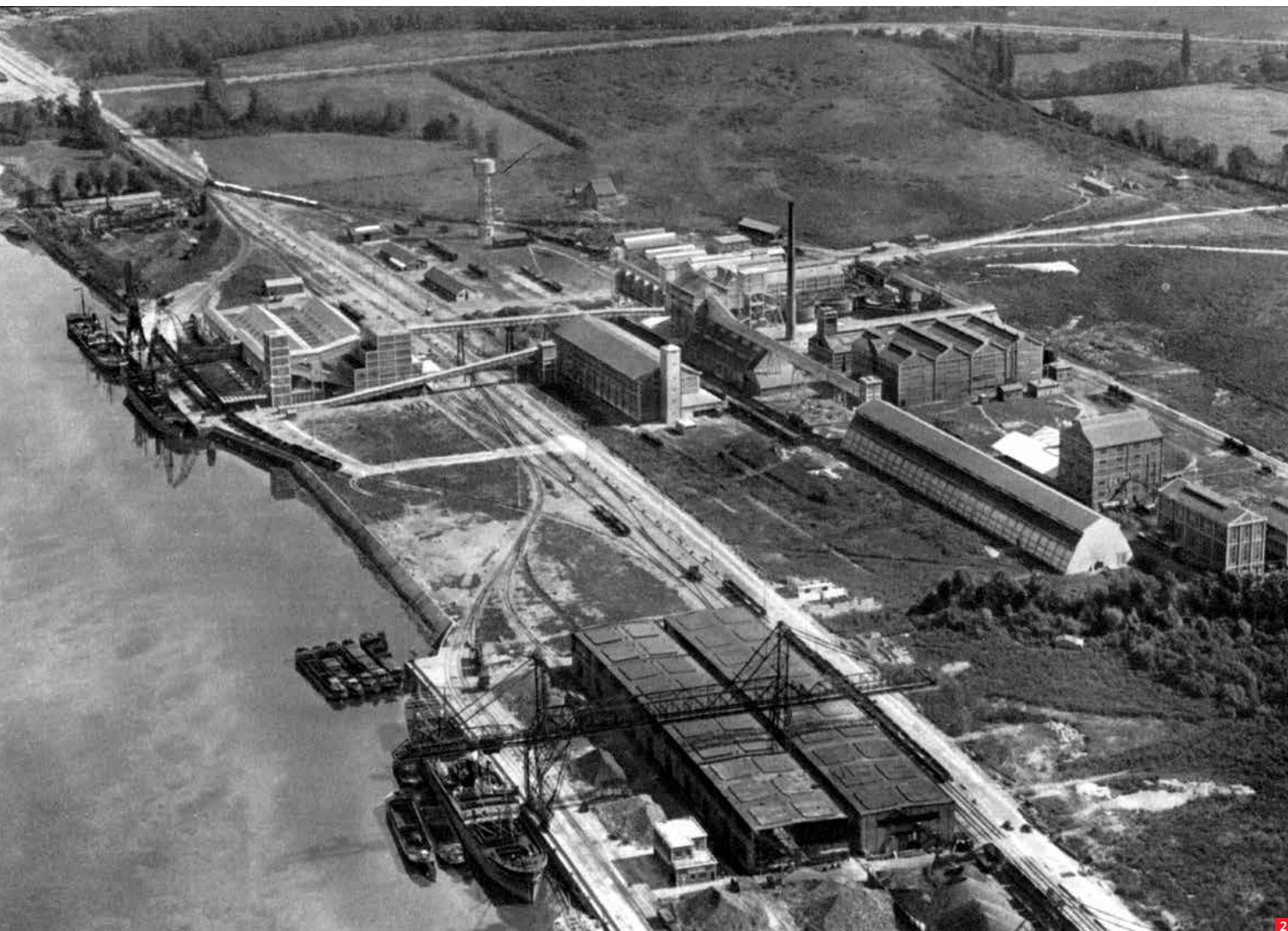
Les luttes pour la Paix, le Pain, les Libertés dans les entreprises de Grand et Petit-Couronne de 1936 à 1938.

Le Front Populaire reste très présent dans la mémoire des descendants de ceux et de celles qui, à Couronne, ont lutté pour « la Paix, le Pain et les Libertés » dans les entreprises SONOPA, PEC, Jupiter, sur le port et dans les deux villes voisines. L'industrialisation massive, rapide des deux cités n'est sans doute pas étrangère au soutien, à la participation des Couronnais aux luttes revendicatives et politiques qui s'y sont déroulées, entre l'été 1936 et novembre 1938.

1 Fin de repas familial à Grand-Couronne en 1936.



Gérard Gillard



2

2 Les installations portuaires.

3 L'usine d'engrais, la PEC.

4 Le hall des machines de la papeterie SONOPA.

Naissance d'une cité ouvrière

En 10 ans 3 000 emplois industriels voient le jour

Trois usines sortent de terre entre 1928 et 1931 dans les deux cités voisines :

- Une papeterie construite par la Société nouvelle de papeterie, SONOPA.
- Une usine d'engrais, la PEC (Potasse et Engrais Chimique).
- Une raffinerie de produits pétroliers, Jupiter à Petit-Couronne.

Pour faire face au trafic généré par ces trois entreprises, le port de Rouen a créé trois installations portuaires.

Ces entreprises sont relativement épargnées par la crise mondiale

Elles appartiennent à des secteurs d'activité « abrités », travaillant surtout pour un marché intérieur protégé. Mais les conditions de travail sont rudes.

Dans toutes les entreprises, la journée de travail est fixée à 8 heures, le seul jour de repos est le



3



4

dimanche, hors les jours fériés, il n'existe pas de congés payés. Les ouvriers vivent quotidiennement la fatigue d'un travail où l'effort physique demeure important, à quoi s'ajoutent, pour certains, de longs déplacements.

Dès sa réapparition en 1935, alerté sans doute par ses correspondants locaux, l'hebdomadaire du PCF, le Prolétaire normand dénonce : l'insalubrité des ateliers en raison des émanations délétères,

« Les ouvriers vivent quotidiennement la fatigue d'un travail où l'effort physique demeure important »

de la poussière, de la chaleur, de l'absence d'isolation, du bruit ; les rythmes de travail ; la fréquence et la gravité des accidents du travail car les dispositifs de protection sont rares.

Il se fait l'écho de l'arbitraire des petits chefs, des mouchardages des gardiens, des pratiques discriminatoires : « les lèche-bottes » sont favorisés dans la répartition des heures supplémentaires. Les grandes entreprises couronnaises, (Jupiter compte plus de 1 000 salariés, les deux autres en approchent) sont des usines récentes, modernes où les installations, les processus de travail ont été rationalisés, pensés pour optimiser le rendement. Même si elles échappent en grande partie à la crise, comme le souligne A. Prost dans les entreprises de ce type, elle s'y traduit « par une surexploitation systématique, une intensification des cadences, un renforcement des contraintes disciplinaires ». Autant de sources de mécontentement que renforce la précarité du quotidien et de l'avenir.

Le quotidien et l'avenir sont mal assurés

Les salaires, même s'ils sont en moyenne plus élevés dans ces trois entreprises, ne permettent pas d'économiser, le chômage partiel est très mal indemnisé. En cas de maladie, les assurances sociales qui fonctionnent depuis 1932, ne couvrent pas toute la population et les indemnités versées sont limitées. Pour les familles, les allocations familiales existent dans la chimie depuis 1933, mais elles sont faibles. La retraite vieillesse est quasi inexistante. Fort heureusement, les mutuelles apportent un peu de sécurité mais beaucoup de Couronnais doivent recourir encore au Bureau de bienfaisance.



Vers le Front Populaire

5 Un écorceur au travail.

Quelques rapports des Renseignements Généraux, les articles des journaux locaux, les résultats des élections sont nos seules sources d'informations sur l'évolution de l'opinion publique.

De 1928 à 1932, Grand-Couronne glisse à gauche

Aux élections cantonales législatives, la Gauche progresse de scrutin en scrutin. Aux Législatives de 1928, la droite reste de peu majoritaire à Grand-Couronne : 50,4% des exprimés au 2^e tour en 1932 : le député sortant Lebre, SFIO, maire d'Elbeuf, y totalise : 56,4%.

On ne peut guère mettre ces résultats en relation avec l'activité des partis politiques, la droite n'existe qu'au travers de l'Union pour la Paix religieuse, le comité cantonal du parti radical a surtout une activité « de sommet » et selon le rapport des Renseignements Généraux de 1930, il n'existe à Grand-Couronne aucune des deux organisations issues de la scission du Congrès de Tours : la SFIO, la SFIC. Néanmoins l'information circule : la présence des journaux locaux, de droite : *Journal de Rouen*, *Journal d'Elbeuf* ; de gauche : *La Dépêche*, *L'Elbeuvien* est attestée chez les débits de tabac de Grand-Couronne et des Essarts. La radio (un vendeur de TSF est installé en 1935, rue Clemenceau), en fin de semaine le cinéma Boutigny, rue de l'Église, diffusent les nouvelles. La vie politique s'anime à l'occasion des campagnes électorales, chaque candidat tient au moins une réunion publique contradictoire au bourg et aux Essarts, elles sont parfois fort suivies : 150 participants au meeting de Lebre, candidat SFIO à la députation en 1928, 250 à celui de son concurrent de droite.

La formation du Front Populaire

L'historiographie, très abondante, a analysé tous les aspects de la triple crise économique institutionnelle, internationale qui l'a fait naître, la difficile émergence de l'union entre la SFIO, le PCF, le parti Radical, les victoires de l'été 1936 et l'échec final. Ses conclusions valent bien sûr, pour Grand et Petit-Couronne et leurs entreprises qui vivent et vibrent au rythme du pays tout entier. Les résultats du scrutin législatif du printemps 1936 ne laissent aucun doute : Grand-Couronne est tout acquis au Front Populaire.

Les beaux jours du Front Populaire

Courtade, PCF, en tête au soir du 1^{er} tour des Législatives

Le 26 avril, dans la 3^e circonscription (Elbeuf-Grand-Couronne), il devance de 40 voix le sortant Lebreton passé depuis 1932 de la SFIO au Parti Socialiste de France, mais il refuse de se désister. La droite, les Croix de Feu comprennent vite qu'il est seul en mesure de faire barrage au communiste. Dans la nuit du 2 au 3 mai, ils contraignent, Barbin,

le mieux placé des candidats de droite à annoncer son retrait. Lebreton est donc élu. La politique d'union pratiquée depuis 1934 par le PCF lui a été, particulièrement favorable à Grand-Couronne : 10,1 % au 1^{er} tour des législatives de 1932, 26 % le 26 avril, 45,7 % à l'issue de ce 2^e tour (58,3 % dans le canton) progression sensiblement plus forte qu'au niveau national où le PCF double ses voix. On peut avancer quelques éléments d'explication :

- Le renouveau d'activité de la SFIO, Guerrand employé de la SONOPA, élu depuis 1935 au Conseil municipal, y est le porte-parole des revendications populaires.
- L'implantation du PCF : Roger Poujol, militant expérimenté, nommé directeur de l'école de Garçons de Petit-Couronne constitue autour de lui un premier noyau de 5 adhérents à Petit-Couronne et 3 à Grand Couronne.
- Le renouvellement du corps électoral, les Couronnais de souche sont minoritaires parmi les électeurs inscrits, les usines ont attiré des ruraux venus des campagnes de Seine Inférieure, de l'Eure, des départements bretons.
- La forte composante ouvrière de la population : 6 actifs sur 10 sont ouvriers d'usine, du port, du bâtiment.

6 Extrait du quotidien de droite *Le Journal de Rouen* du 1^{er} Mai 1936.

1. URG : société pour l'Utilisation Rationnelle des Gaz.

2. SCPA : Société Commerciale des Potasses d'Alsace.



« En 1936, Grand-Couronne est tout acquis au Front Populaire »

Ces déracinés dont le cadre de vie, les repères ont été bouleversés, (la majorité vit désormais en cité), découvrent le travail en usine. L'apprentissage est rude, les conditions de travail y sont difficiles, elles suscitent des frustrations, un mécontentement diffus dont le Prolétaire normand se fait l'écho dès sa réapparition. Leur forte participation aux grèves du 4 au 10 juin en témoigne.

L'été de l'espoir

Couronne en Grève

Trois semaines après l'occupation emblématique de Breguet, au Havre, la vague gagne Rouen, puis le 4 juin Grand et Petit-Couronne. On peut y discerner deux temps forts.

Une brève flambée du 4 au 10 juin

Elle embrase successivement, le 4, URG¹ (120 salariés) ; le 5, Jupiter (1 200) ainsi que PEC ; le 6, la SCPA², Chouard, les Pieux Frotté (bâtiment et

travaux publics) ; le 8, la SONOPA, c'est l'apogée du mouvement. Le commissaire spécial des renseignements généraux pour la rive gauche, Arsac dresse la liste des revendications : augmentation des salaires, réduction de la durée du travail de 48 à 40 heures, suppression des heures supplémentaires, reconnaissance du droit syndical, élection de délégués du personnel. Satisfaction obtenue auprès des directions pour ce qui les concerne ou par la signature, le 8, des accords Matignon, les entreprises couronnaises reprennent le travail entre le 9 et le 11 juin.

Mais le conflit se prolonge dans les Pétroles

Chez Jupiter et dans les raffineries de la Basse-Seine, la grève se poursuit, les usines demeurent occupées, les piquets de grève réservent le carburant aux seuls usagers prioritaires. Les négociations menées dès le 7 juin entre délégués des raffineries et patrons du pétrole, d'abord à Paris, puis à Rouen sous l'égide du Préfet échouent. Le 14 juin la situation est au point mort. Les pétroliers tentent de dresser l'opinion contre les salariés accusés de provoquer la pénurie et de vouloir nationaliser les raffineries. Les salariés mettent en cause l'intransigeance des patrons. Le gouvernement intervient, les négociations reprennent présidée par Ramadier sous-secrétaire d'État aux transports, elles aboutissent à un accord.

À leur retour de Paris les délégués sont accueillis triomphalement, le soir un cortège de 2000 salariés de Jupiter PEC, SONOPA parcourt les cités de Petit et Grand-Couronne, l'on remet un bronze à, l'un des délégués, Massie « l'artisan de la victoire ». Les acquis sont substantiels, en effet : augmentation du salaire horaire de 1,20 francs, prime pour les travaux insalubres, diminution de la durée du travail en attendant la mise en œuvre de la loi, création d'une 4^e équipe de quart, 12 jours de congés payés, amélioration des conditions d'hygiène et de sécurité, élection de délégués du personnel. Le gouvernement met en œuvre le programme du rassemblement populaire, c'est l'été de l'espoir, à Grand-Couronne l'adhésion est enthousiaste. Elle s'accompagne d'une forte poussée de la syndicalisation.



« La vie syndicale est intense et démocratique, les délégués élus sont les porte-paroles efficaces des revendications quotidiennes de leurs compagnons de travail »

L'essor de la CGT réunifiée

En juin toutes les entreprises de Couronne ont une section syndicale. Les premières élections des délégués à l'automne confirment la représentativité de la CGT, elle devance largement la CFTC et les syndicats professionnels.

La vie syndicale est intense et démocratique, les délégués élus sont les porte-paroles efficaces des revendications quotidiennes de leurs compagnons de travail.

Elle s'élargit aux loisirs, aux sports : les syndicats des Industries Chimiques (IC) de Petit et Grand-Couronne créent des clubs affiliés à la FSGT. Ce sont aussi les premiers congés payés.

Les tensions de l'automne

L'euphorie est brève, dans les raffineries, sur le port les patrons amorcent une contre-offensive. Dans les pétroles ils retardent la conclusion de la convention collective régionale, les ouvriers de Jupiter doivent débrayer en août pour en hâter la signature. En janvier, la hausse des prix suscite une demande d'augmentation du salaire horaire d'un franc. Demande soumise à un arbitrage dont le résultat connu en avril ne satisfait pas les demandeurs : + 0,3 %.

À la SCPA, la direction multiplie les licenciements arbitraires de ceux qui refusent le travail « à la prime » c'est-à-dire au rendement. Une 1^{ère}

7 Communion dans une famille couronnaise en 1936.

8 Les grévistes dans l'atelier de menuiserie de Jupiter.

grève le 30 novembre impose leur réintégration, le travail cesse de nouveau du 30 novembre au 4 décembre pour obtenir le même salaire que les dockers, les manutentionnaires de la SCPA font le même travail qu'eux. Un 3^e mouvement commence le 13 février contre l'intensification des cadences. Le travail reprendra le 16 mars sans qu'on sache si les grévistes ont obtenu satisfaction.

« La solidarité des Couronnais ne se démentira pas jusqu'à la fin de l'Espagne républicaine en mars 1939 »

9 Le soutien du Secours Populaire de France à l'Espagne Républicaine.



Le Front Populaire fragilisé

La non intervention en Espagne décidée par Léon Blum crée une première fêlure. Les députés communistes s'abstiennent dans le vote de confiance qu'il demande. À Petit et Grand-Couronne la cause républicaine est populaire, la CGT, le PCF, la JC, les Comités de lutte contre le fascisme et la guerre, parfois la section SFIO multiplient les collectes de vivres, de vêtements, d'argent, les ventes de cartes de soutien pour financer l'aide aux combattants, aux blessés, aux civils, aux réfugiés. Deux ouvriers de Petit-Couronne : Rousseau et Bettini s'engagent dans les Brigades internationales en mars 1938, un Elbeuvien, terrassier à Grand-Couronne : Robert Richer, un docker domicilié à Petit-Couronne : Henri Perrin, rejoignent les volontaires. Perrin affecté au 4^e bataillon de la 14^e Brigade est tué, le 26 juillet 1938 à Tortosa pendant l'offensive sur l'Ebre. La solidarité des Couronnais ne se démentira pas jusqu'à la fin de l'Espagne républicaine en mars 1939.

La violence des affrontements politiques

La presse de droite, y compris le *Journal d'Elbeuf* se livre à des campagnes d'un violent antisémitisme contre Blum et de calomnie haineuse contre le ministre de l'Intérieur Salengro, accusé à tort de trahison, pendant la guerre, il est acculé au suicide. Dans la rue les vendeurs du Flambeau, l'hebdomadaire du PSF, recherchent la confrontation. Plus grave : le drame de Clichy le 16 mars 1937 où la police tire sur les manifestants venus protester contre la tenue d'un meeting du PSF fait sept morts. À l'appel des syndicats CGT, 1 500 ouvriers de Couronne réclament le châtimement des coupables et la dissolution réelle des Ligues.

Les difficultés économiques

La hausse des prix alimentaires, de certains produits industriels déclenchent de nouvelles demandes d'augmentation de salaire et justifient la revendication de l'échelle mobile des salaires. En février 1937, le comité de coordination PCF-SFIO de Couronne, les syndicats, le Comité Amsterdam-Pleyel forment un comité de lutte contre la vie chère. L'annonce par Blum de « la Pause » c'est-à-dire le renoncement provisoire à l'échelle mobile des salaires, à la création d'une vraie retraite des Vieux provoque une vive déception parmi ceux qui luttèrent pour ces objectifs ; le 5 mars, *Le Prolétaire Normand* titre « La pause qui doit la faire ? ». Mis en minorité au Sénat, Blum se retire le 22 juin 1937. Le président de la République fait appel au radical Chautemps pour former un nouveau gouvernement soutenu par les élus du Front Populaire. De nouveau les radicaux sont les arbitres de la situation.

L'échec du Front Populaire

Ultime victoire, l'élection de Vallée

Les élections cantonales ont lieu le 10 octobre 1937, le candidat du PCF Lucien Vallée est en tête dans le canton, à Grand-Couronne, il obtient au 1^{er} tour 34,8 % des voix. Ses concurrents de gauche se désistent, Vallée est facilement élu face au candidat de droite, le PSF Saint-Requier pour qui la majorité des électeurs de la droite classique n'hésitent pas à voter mais depuis plusieurs mois la tension est vive dans les pétroles.

Conflits dans les pétroles

En fait, depuis juin 1936, le conflit n'y a jamais cessé. Les patrons de l'industrie pétrolière résistent aux revendications ouvrières : le respect, l'extension de la convention collective, le rajustement des salaires, l'échelle mobile. Ils sont les précurseurs de la contre-offensive de la CGPF (Confédération générale de la production française).

Le directeur force et brise la vitrine syndicale

La conférence des délégués des usines de la Basse-Seine, le 24 et 25 juillet 1937, adopte une série de résolutions qui exigent le maintien intégral du pouvoir d'achat, la retraite pour les Vieux, deux autres mettent en cause le sous-secrétaire d'État Ramadier. Ces résolutions sont affichées le 4 août dans la vitrine installée sur les grilles à l'entrée de l'usine, réservée depuis juin à cet usage. Le directeur les juge diffamatoires et exige leur retrait, les délégués CGT s'y refusent. Barret, directeur du personnel force la serrure et enlève les textes. Le conseil les remet en place le lendemain, c'est un samedi, l'usine est quasi déserte, le directeur brise la vitrine à coups de clé anglaise, s'empare des documents. Le lundi, 450 salariés accompagnent leurs délégués au bureau de la direction, et votent une résolution dénonçant cet acte de vandalisme, affichée dans la vitrine elle est enlevée par un huissier. Le préfet s'interpose, il convoque les parties, le conflit s'apaise.



Le renvoi de Massie

Le licenciement

Trois semaines après cet incident, le 3 septembre, nouvelle provocation, Massie reçoit une lettre de licenciement en raison de ses absences répétées de juin 1936 à avril 1937, elles dépassent, de loin ce qu'autorise la convention aux délégués du personnel. L'intéressé, militant expérimenté, répond qu'elles ont toutes été autorisées par l'un des directeurs : Courtan. Mais il a commis l'erreur de se contenter le plus souvent d'une approbation orale. Il semble bien que la direction ait toléré ses absences jusqu'au printemps, aussi longtemps que l'influence modératrice de Massie a semblé utile dans les négociations. Elles sont devenues inacceptables à l'automne. Plusieurs indices : correspondances échangées entre la raffinerie et la direction nationale, recours aux instances nationales, composition des délégations dans les tentatives de règlement du conflit, montrent que ces incidents ne sont pas des initiatives maladroites d'une direction locale mais une action délibérée du patronat du pétrole dont l'objectif est de rétablir l'ordre et l'autorité des directions, de faire un exemple en se débarrassant d'un militant emblématique. Si la CGT renonce à défendre Massie elle se discrédite auprès des travailleurs, si elle déclenche une grève pour le soutenir, elle pourra être accusée près de l'opinion, de prolonger l'agitation au moment même où le président du conseil, Chautemps, affirme vouloir y mettre fin.

10 Tract du PSF qui a succédé aux Croix de Feu du Colonel de La Rocque.

11 Vitrine syndicale brisée par le directeur du personnel.

De la mobilisation à la trêve

L'émotion est vive à Petit et Grand-Couronne mais à trois semaines des cantonales, la paralysie des raffineries ne semble pas opportune. La direction nationale de la Fédération Nationale des Industries Chimiques (FNIC) s'adresse à Ramadier pour qu'il obtienne de la direction nationale de Jupiter la réintégration de Massie. Elle y consent sous la double condition que l'intéressé respecte les horaires de travail de sa catégorie et que la situation soit définitivement réglée par son départ volontaire avant le 1^{er} janvier. Massie reprend son travail le 14 septembre. À l'AG du soir à la Raffinerie des voix s'élèvent pour réclamer que l'on vote la grève pour exiger la réintégration sans condition de Massie. Celui-ci les en dissuade, la grève serait impopulaire, dit-il.

« L'émotion est vive à Petit et Grand-Couronne mais à trois semaines des cantonales, la paralysie des raffineries ne semble pas opportune »

12 Le tract annonçant le licenciement de Massie, secrétaire régional des syndicats de l'industrie du Pétrole en Basse-Seine, par la raffinerie Jupiter.



Vers la Grève

L'offensive de la FNIC

En novembre, le succès électoral du Front Populaire aux cantonales semble témoigner de la volonté d'une majorité de mettre fin à « La Pause ». La FNIC estime le moment favorable pour demander l'ouverture de la négociation d'une nouvelle convention prévoyant le contrôle des licenciements et des embauches, la revalorisation des salaires. Elle presse Ramadier d'intervenir auprès de Jupiter pour la réintégration sans conditions de Massie. La société Jupiter, considérant le problème réglé par l'accord de septembre, s'y refuse. La FNIC envisage donc « une action de grande envergure pouvant aller jusqu'à la grève ». Elle convoque des AG dans toutes les raffineries de Basse-Seine. Le 2 décembre, Finck, secrétaire général de la FNIC annonce que « le cas Massie est tranché par son licenciement », qu'un nouvel arbitrage devrait intervenir le 6 décembre sur les salaires. S'il était nécessaire d'agir ce ne saurait être avant le 1^{er} janvier afin de « préparer les travailleurs de France, par une active propagande... ». Massie reçoit confirmation de son licenciement le 3 décembre. Le conflit semble inévitable, les RG rapportent que la grève est prévue le 3 janvier. Les deux parties s'y préparent.

Du côté syndical, le syndicat des techniciens, où les trotskystes sont influents, s'irrite des hésitations de la FNIC s'emploie à rendre la grève inévitable, la FNIC dénonce ses provocations et s'efforce de convaincre la population, les élus, les travailleurs du bien-fondé du mouvement. Le syndicat des industries chimiques de Petit-Couronne lance le 27 décembre, un ultimatum à la Chambre syndicale des pétroliers, elle doit fixer une date pour l'ouverture des négociations sur la convention, réintégrer Massie, réajuster les salaires car les augmentations accordées par le dernier arbitrage sont insuffisantes. Les Assemblées Générales, convoquées le 28 au réfectoire approuvent la grève à une large majorité chez les ouvriers, à la majorité relative parmi les cadres et techniciens. Du côté patronal, la direction multiplie les pressions individuelles sur les cadres et techniciens, non sans succès et prépare avec l'aide du commissaire spécial des mesures d'ordre pour maintenir « la liberté du travail ».

Le préfet manœuvre

Il prend les mesures d'ordre demandées par les patrons reçus à plusieurs reprises et le gouvernement qui désormais fait évacuer systématiquement les entreprises occupées. Le 30 décembre, il réquisitionne quinze pelotons de Gardes Républicains Mobiles (GRM) dont cinq rejoignent



13

Couronne dans la nuit du 2 janvier, les autres sont en réserve à Rouen ou déployés dans les localités de la Basse-Seine.

Mais il déclenche simultanément une procédure de conciliation prévue par la loi de décembre 1936, les syndicats l'acceptent à condition qu'elle soit rapide.

Couronne en état de siège

Le 31, le Préfet réunit la commission départementale de conciliation, première étape du processus. Beyer, représentant de la FNIC, demande la réintégration de Massie, un nouveau réajustement des salaires, les représentants patronaux rejettent les deux demandes. Constat d'échec, conformément à la procédure, les deux questions sont soumises à la commission mixte paritaire qui se réunit à Paris le 1^{er} janvier, nouvel échec, nouvelle étape, chaque partie désigne un arbitre. Le 3, la tension est vive à Couronne, les GRM patrouillent dans les rues, à l'AG du soir le secrétaire de l'UD CGT, Fernand Legagneux dénonce leurs manœuvres d'intimidation et annonce que les arbitres n'ont pu se mettre d'accord, un surarbitre est désigné dont on attend les conclusions. Aucune décision d'action ne peut être prise.

La mobilisation risque de s'effriter. Pour la maintenir, le Syndicat de Jupiter organise une manifestation en fin de journée le 5. Un cortège des ouvriers de la raffinerie, parti de l'usine, grossi par des salariés de la PEC et de la SONOPA, se dirige vers la mairie de Petit-Couronne. Canton annonce la décision du surarbitre pour le 6 ou le 7. Coudray, secrétaire de l'UL CGT de Rouen prend vivement à partie le préfet et ajoute : « La grève se fera avec le gouvernement de Front Populaire ou sans le gouvernement de Front Populaire... ». En clair, le mouvement ouvrier doit désormais compter sur ses propres forces.

Le 7, le surarbitre rend sa sentence : sur « le cas Massie », l'entreprise a tenu son engagement, on ne peut lui imposer de le réintégrer. Les salaires seront majorés dans les raffineries de la Basse-

Seine d'une prime de 23 % se substituant aux majorations antérieures. À l'AG du soir, Massie lui-même demande à ses camarades d'attendre pour « avoir le personnel bien en mains, une grève ne doit pas être déclenchée à la légère, il faut avoir l'opinion avec soi ». À l'AG de Petit-Quevilly, le délégué FNIC affirme que la grève est inopportune, ses propos sont mal accueillis, des délégués d'usines ou de dépôts disent leur mécontentement, demandent la réintégration de Massie mais aucune des AG ne vote la grève.

Elle n'aura jamais lieu, malgré de nouvelles interventions, Massie qui a refusé l'emploi qu'on lui avait proposé dans un laboratoire dépendant de la chambre syndicale des pétroles ne sera pas réintégré, il devient permanent du syndicat des IC de Petit-Couronne.

Le 21 et le 25, les RG rapportent que le calme règne à Couronne, certains salariés disent que le départ de Massie est un échec, « le syndicat n'a pas su manœuvrer ». Le patronat, au prix d'une revalorisation des salaires, a maintenu le licenciement de Massie, différé la révision de la convention collective, ébranlé l'influence de la CGT dans l'usine et dans la branche, réaffirmé son autorité. C'est une première défaite syndicale.

« À Couronne la volonté de faire vivre le Front Populaire pour sauver la Paix, faire reculer le fascisme et les difficultés quotidiennes, est toujours forte »

Le vain combat pour l'unité

À Couronne la volonté de faire vivre le Front Populaire pour sauver la Paix, faire reculer le fascisme et les difficultés quotidiennes, est toujours forte. À chacune des crises ministérielles en janvier en mars, la même question est posée : fidélité au Front Populaire, à son programme ou rupture. Couronne affirme résolument sa fidélité.

Le 17 janvier 1938, après la démission de Chaumont, le Comité de Front Populaire organise un meeting où se pressent 700 personnes de Petit et Grand-Couronne. Poujol, secrétaire de la section du PCF prononce un plaidoyer pour le Front Populaire. « Il faut maintenir le Front Populaire, que le gouvernement soit dirigé par un socialiste, un radical, le programme du Front Popu-

13 Sur réquisition du Préfet de la Seine-Inférieure, les pelotons de la Garde Républicaine Mobile sont mis à disposition de la gendarmerie pour le maintien de l'ordre à Petit-Couronne.

laire demeure : la Paix, le Pain, les Libertés ». Tony Larue demande l'épuration des administrations qui freinent l'application du programme. Le 2 mars, les syndiqués de Jupiter réunis comme à l'accoutumé au réfectoire, votent une motion : « Les travailleurs... approuvent toute loi qui s'inspirerait de la politique de juin 1936 ».

Empêcher le glissement à droite

Bien qu'il recueille la confiance des élus du Front Populaire, le gouvernement Daladier constitué le 10 avril traduit bien un nouveau glissement à droite : il reçoit l'appui de députés de droite, inclut Reynaud, Wandel élus de droite, dans son équipe ministérielle et le 25 avril, il insiste sur la nécessité de remettre la France au travail. En mai de premiers décrets lois augmentent le contingent autorisé d'heures supplémentaires.

Le PCF, la CGT, une partie de la SFIO dénoncent cette première atteinte aux acquis de juin 1936 : la semaine de 40 heures. À Couronne, c'est le thème majeur des élections pour le renouvellement des délégués du personnel, (chez Jupiter la CGT obtient 81 % des voix), de la Fête de la section du PCF, elle réunit selon les organisateurs 4 000 personnes les 27 et 28 août.

Après l'annonce, le 30 août, de l'autorisation des heures supplémentaires dans les secteurs concernés par la Défense nationale, les sections du PCF et de la SFIO de Couronne affirment, dans un communiqué, leur accord pour le maintien des 40 heures, la fin de la non intervention en Espagne, protestent contre la libération des comploteurs cagoulards. La Kermesse du Comité du Front Populaire, à Grand-Couronne, le 4 septembre, organisée au profit des Vieux travailleurs et pour l'instauration d'une vraie retraite obtient un franc succès, le thème est consensuel.

La CGT mobilise elle aussi

Le 30 août, sans autorisation préalable, la Fédération régionale invite les ouvriers de la Chimie à une réunion à Petit-Quevilly, les orateurs condamnent le nouveau décret et font huer Daladier. Les syndicats des IC de Petit et Grand-Couronne distribuent un tract « Le mauvais coup est fait » qui dénonce le décret et annonce une manifestation le 6 septembre. En fin de journée 2 500 participants (1 000, selon les Renseignements Généraux) s'assemblent sur le terrain vague devant la SONOPA. Les orateurs : PCF, SFIO, CGT invitent à l'union pour sauvegarder les conquêtes sociales.

Drapeaux en tête, au chant de l'Internationale, un cortège se dirige ensuite vers la mairie de Grand-Couronne scandant « ne touchez pas à nos 40 heures », « Daladier démission », « Les Cagoulards en prison ». Une nouvelle fois, les Couronnais confirment leur hostilité à la remise en cause des acquis de 1936. Ils les défendront quelques semaines plus tard avec une détermination sans failles.

Seconde défaite, l'échec de la grève générale

De Munich aux décrets Reynaud

La capitulation des démocraties devant les exigences du Führer, le 29 septembre, à l'issue de la Conférence de Munich, satisfait l'opinion. Daladier est accueilli triomphalement à son retour à Paris. Il a les mains libres pour appliquer sa politique : réarmer, briser l'opposition du mouvement ouvrier.

« Une nouvelle fois, les Couronnais confirment leur hostilité à la remise en cause des acquis de 1936 »

Reynaud devient ministre des Finances, du 12 au 15 novembre, le Gouvernement publie une série de décrets lois dont celui qui, sans la supprimer, vide de son contenu « la loi des 40 heures ». Reynaud peut déclarer à la radio « la semaine des deux dimanches a cessé d'exister. ». Chez les ouvriers c'est l'incompréhension, le refus catégorique. Pour A. Prost « Les 40 heures sont un dogme pour les ouvriers et aucun raisonnement économique ou politique ne peut l'ébranler ».

Le PCF, la SFIO, le Congrès de la CGT réuni à Nantes condamnent les décrets. La résolution finale du congrès envisage une cessation collective du Travail. La CA de la CGT lance le 25 novembre un ordre de grève générale de 24 heures pour le 30 novembre. Le patronat et le gouvernement sont résolus à l'épreuve de force et la préparent. Le premier fait savoir qu'il considère que la grève est politique, qu'elle constitue une rupture de contrat de travail entraînant le licenciement. Le Gouvernement réquisitionne les fonctionnaires et la SNCF, mobilise les forces de l'ordre pour faire évacuer les entreprises si nécessaire.



La Grève éclate dès le 23 à Saint-Gobain

Comme à Paris, et dans le Nord, l'application provocatrice par la direction de Saint-Gobain du décret, sans consultation préalable, le 23 novembre, elle décide d'étaler, sans nécessités productives la semaine de travail sur 6 jours, suscite la colère des ouvriers, ils cessent immédiatement le travail imités par ceux de Bozel, de la Bordelaise, des dépôts pétroliers. Le 25, PEC et SCPA sont en grève, à 15h15 ; l'usine temporairement occupée, est évacuée sans incidents ; deux pelotons de gendarmes ont été appelés en renfort. Chez Jupiter, le même jour, en fin de journée, 500 salariés entendent Massie énumérer les revendications présentées à la direction, l'après-midi. On passe au vote : sur 410 suffrages exprimés 268 se prononcent pour la cessation du travail, courte majorité. La grève commence immédiatement. Le 26, un comité de grève est formé, mais deux pelotons de GRM supplémentaires maintiennent le libre accès à l'usine. Le soir 500 Couronnais se rendent à Rouen à la Halle aux Blés où sont rassemblés les grévistes de la rive gauche, ils entendent l'un des orateurs déclarer « Non, M. Daladier, la classe ouvrière

n'obéira pas à Hitler ». La grève se poursuit, le 28 elle reste majoritaire chez PEC/SCPA, mais chez Jupiter, à 17h30, 670 salariés sont au travail, 336 en grève, l'échec de janvier a laissé des traces. Le 29, chez SONOPA, le syndicat consulte les salariés : 79 % décident de participer à la grève générale du lendemain

À Grand-Couronne, elle est un succès

Sauf chez Jupiter les trois-quarts des salariés sont en grève. Ils sont très attachés aux 40 heures et peut-être plus encore à « la semaine des deux dimanches » : elle permet, avec les quarts, à tous ceux qui résident encore sur le plateau du Roumois de partager leur vie entre le travail sur de micro exploitations agricoles, (la leur ou celle de la famille) et l'usine, ils ne comprennent pas chez SONOPA et PEC qu'en période de chômage partiel on les contraigne à renoncer à cet avantage. L'opposition est moins vive chez Jupiter, la direction n'a pas encore appliqué le décret et elle vient d'accorder une nouvelle augmentation de 4 %.

14 Le stand du PCF à la Fête de la section de Petit-Couronne.



Une reprise lente, difficile

Chez Jupiter

À partir du 2, la situation des grévistes licenciés est examinée par une commission ad hoc qui prononce soit la réintégration, après signature d'une lettre, assortie de sanctions ou la révocation : 58 grévistes sont licenciés à la raffinerie, 47 chez URG. À la réunion de fin de journée Legagneux et Massie sont applaudis mais l'amertume est grande ; Arsac rapporte les propos entendus « Les patrons ont gagné la partie. Ils en profitent. Mais nous aurons bien un jour notre revanche... »

À la PEC/SCPA

La grève commencée le 25 est reconduite le 1^{er} décembre, les grévistes refusent de répondre aux convocations, reçues la veille, pour examen individuel de leur cas. Le syndicat demande, sans succès, de rencontrer la direction. Elle entreprend l'examen des dossiers des grévistes et, pour hâter la reprise de la production, embauche 95 salariés. Nouvelle provocation pour le syndicat. Mais le mouvement s'affaiblit, le 5 les grévistes sont minoritaires 353 contre 453 au travail. Le 9, Massenet affirme que le travail est normal mais l'atmosphère un peu lourde... 23 salariés sont licenciés (31 selon l'inspection du travail).

SONOPA résiste jusqu'à la fin décembre

La grève y a été massive : 78 %, (100 % aux papeteries de la Chapelle à Saint-Étienne). Les directions font savoir qu'elles procéderont comme dans les autres entreprises. Presque chaque matin, réunis en face de la SONOPA ou au cinéma Boutigny,

les grévistes des deux papeteries réaffirment leur refus de cette procédure et exigent « Tous ou personne » pas de sanctions, maintien des salaires et des dispositions de la convention.

Les gendarmes, trois pelotons de GRM patrouillent en ville de 3h du matin à 21h du soir, surveillent les accès à l'usine et à la cité SONOPA tandis que les piquets de grève disposés à la gare, côte de Moulineaux, à la sortie de la cité s'efforcent de dissuader ceux qui voudraient reprendre le travail. Dans la 2^e semaine de décembre, le préfet tente une médiation, il reçoit les délégués des deux usines puis les deux directions qui assurent que les salaires ne seront pas diminués mais que « 30 meneurs » ne seront pas repris. Ses efforts pour organiser une rencontre des deux parties échouent car les patrons entendent choisir leurs interlocuteurs ouvriers !

Le 12 décembre, il reçoit une délégation syndicale accompagnée de Désiré Granet secrétaire fédéral du syndicat du Papier Carton qui lui demande la réunion de la commission départementale de conciliation. Le préfet consulte le Ministère du travail. Mais la situation des grévistes devient insupportable, privés de salaire (d'autant que la direction n'a pas versé les payes dues pour les dernières périodes ouvrées), ils ont des difficultés à subvenir aux besoins de leurs familles malgré la solidarité qui s'organise et les secours du bureau de bienfaisance de Grand-Couronne. Un mouvement de reprise se dessine et s'accélère : le 17 décembre, les grévistes sont en minorité dans les deux usines. Il faut trouver une issue, le conseil

« Les grévistes des deux papeteries réaffirment leur refus de cette procédure et exigent "Tous ou personne" »

syndical de SONOPA propose aux parties de s'en remettre aux conclusions de la commission d'arbitrage dont la tenue a été autorisée et invite les salariés à se rendre à l'usine pour signer leur feuille « de réembauchage » que les délégués remettront à la Direction.

Le 20, la direction rencontre les délégués, en présence du préfet, elle expose son plan de reprise de l'activité étalé sur deux jours ; le 21 il y a encore 217 grévistes, la grève prend fin à la veille de Noël. Commencée le 25 novembre, la grève a été à Grand-Couronne d'une combativité et d'une durée exceptionnelles.

Briser la CGT ?

C'est semble-t-il le choix du gouvernement et du patronat

L'amertume, on l'a vu est vive parmi les salariés. Des gestes symboliques tels que la signature d'un quitus par les réembauchés de Jupiter, (aveu de culpabilité en quelque sorte), la communication par les forces de l'ordre « les flics » aux grévistes de la Chapelle des conditions et modalités de la reprise sont reçus comme des humiliations qui montrent la volonté du patronat de réaffirmer son autorité, de même que les déclassements, la perte d'ancienneté, dont le profit financier est mince pour les patrons visent à punir et, pour l'avenir à dissuader de passer à l'action.

Les licenciements sont massifs et sélectifs

En dépit des appels à la modération, y compris du préfet, les licenciements sont nombreux : 58 chez Jupiter, 47 chez URG, 48 à la SONOPA, 31 chez PEC, 182 au total sur 2 300 salariés le 30 novembre, soit 5,5 %. La réintégration au cas par cas a permis d'éliminer les « indésirables » : délégués, responsables syndicaux, militants actifs, de la CGT : 17 délégués chez Jupiter, la totalité chez URG, le but est clair, désorganiser les sections syndicales.

Les portes se ferment devant les licenciés

L'Avenir Normand (qui a succédé au *Prolétaire* en 1937) décrit les difficultés des licenciés de Grand-Couronne qui se heurtent « à la liste dressée par

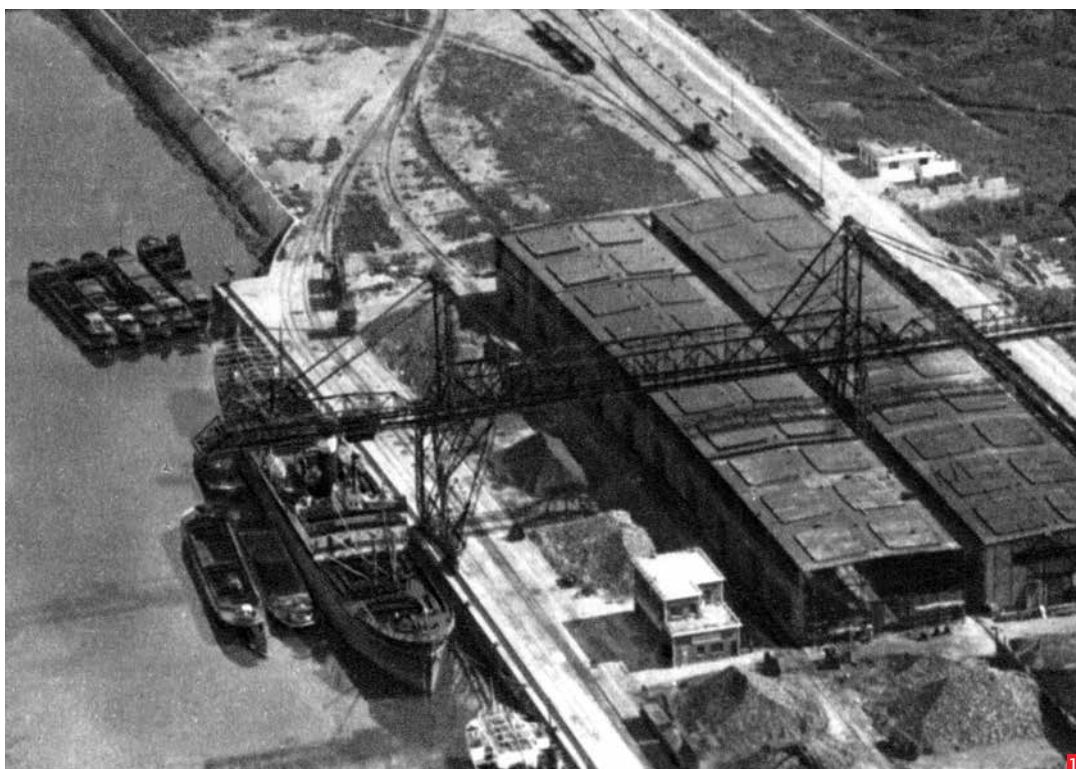
les patrons ». La PEC, SOGEMA³, refusent d'appliquer les arbitrages favorables aux salariés, multiplient les recours. L'attitude du gouvernement qui a sanctionné de nombreux fonctionnaires, s'est opposé en février à un projet de loi d'amnistie, encourage les entreprises à la fermeté. Le nombre des licenciés sans travail diminue cependant de 1 500 en décembre, en Seine-Inférieure, à 359 en février, 250 en mai. À Couronne plusieurs militants seront encore au chômage au moment de la déclaration de guerre.

Le recul de la CGT

Cette sévère répression a entraîné une baisse du nombre des syndiqués. Le secrétaire de l'Union locale CGT de Rouen reconnaît la perte de 3 899 adhérents, le commissaire Arsac avance le chiffre de 15 000 pour 1937 et 1938. Ébranlée la CGT, où les conflits de tendance s'accusent entre les réformistes emmenés par Énée secrétaire adjoint de l'UD et Legagneux, ex CGT-U secrétaire général, reste néanmoins majoritaire aux élections professionnelles du printemps 1939 : largement à la PEC et à la SONOPA, plus difficilement chez Jupiter mais tous ses candidats sont élus en dépit des manœuvres patronales.

Mais dans les neuf mois qui séparent la Grève générale de la déclaration de guerre le 3 septembre 1939, il n'y a aucune grève. Daladier a atteint son objectif, les usines d'armement tournent, la France est au travail mais elle est profondément divisée au moment, où plus que jamais, son unité serait nécessaire.

3. SOGEMA : Société Générale de Maintenance.



15 Un déchargement sur le port.

SIGLES

ADSM : archives départementales de Seine Maritime.

AMPC : archives municipales de Petit-Couronne.

AMR : archives municipales de Rouen.

ASHGC : archives de la Société d'histoire de Grand-Couronne.

BMR : Bibliothèque municipale de Rouen.

BIBLIOGRAPHIE

Histoire générale

- Becker Jean-Jacques, etc., *Les années trente, de la crise à la guerre*, Paris, Seuil, Points, Histoire, 1990, 268 p.
- Bernstein Serge, *La France des années 1930*, Paris, Colin, Cursus, 2^e édition 1993, 168 p.
- Châtel, Lucien, *Trente ans de lutte au service des travailleurs normands et de la paix, la Fédération du Parti Communiste français de 1920 à 1950*, Rouen, PCF, Fédération de Seine-Inférieure, 1951.
- Fauvel Daniel, *1919-1939 Portrait de l'entre deux guerre en Seine-Inférieure*, Rouen, Catalogue de l'exposition, Archives départementales de Seine-Maritime, 1984, 209 p.
- Lefranc, Georges, *Le Front Populaire*, Paris, PUF, Que sais-je ?, 1968
- Margairaz Michel, Tartakowski Danielle, *L'Avenir nous appartient, une histoire du Front Populaire*, Larousse, 2006.
- Prost Antoine, *Autour du Front Populaire, Aspects du mouvement social au XX^e siècle* Paris, Seuil, L'Univers historique, 2006, 351 p.
- Soucy Robert, *Fascismes français ? 1933-1939, Mouvements antidémocratiques*, Paris, Autrement, Collection Mémoire, 2004, 474 p.

Économie, Industrie, Port

- Blassel Jean, *Histoire des Engrais à Rouen*, Rouen, 1990

- Croguennec Michel, *L'aménagement du port de Rouen de 1800 à 1940, contraintes, techniques et stratégies*, Thèse de doctorat d'État, Rouen, 1999. PORT
- Lagarde Jean, *Le Port de Rouen, sa fonction commerciale, sa fonction industrielle*, Rouen, Lestringant, 1937, 284 p.
- Sauvy, Alfred, *Histoire économique de la France entre les deux guerres*, Paris, Economica, 1984, volumes 1, 2, 3

ARCHIVES

Archives départementales de Seine-Maritime

Série M : Administration générale et économie du département

1M Administration générale

1M 276, 1M304, 1M560.

3M Elections

3M135, 348, 353, 355.

4M Police.

4M3240, 4M3267

10M Travail

Chômage et main d'œuvre

10M118, 10M120, 10M121 à 136, 10M258, 10M276, 10M317.

Conflits du travail, contrats de travail

10M369, 10M378, 10M379, 10M382, 10M383, 10M386, 10M387, 10M390, 10M392, 10M393, 10M394, 10M395.

Syndicats professionnels

10M422.

Archives municipales d'Elbeuf

L'Elbeuvien : 19 novembre 1919, 3 décembre 1919, 17 décembre 1919, 6 mai 1922, 23 mai 1923, 14 mai 1924, janvier 1928, 21 juin 1939.

Le Journal d'Elbeuf : septembre 1929, 2 décembre 1939.

Archives municipales de Grand-Couronne

Registres du Conseil municipal : 1D7 (1921-1935), 1D8 (1936-1943).

Archives municipales de Petit-Couronne

Brochure Shell France, double anniversaire.

Carton Shell Petit-Couronne.

Carton Shell Histoire.

Chronologie des délibérations du Conseil municipal 1920-1939.

Collection pour l'enseignement vivant, France écon.191.

Registre des délibérations du Conseil municipal/1927-1939.

Archives municipales de Rouen

Le Journal de Rouen, 1928 à 1939.

La Dépêche de Rouen et de Normandie, 1931 à 1939.

Bibliothèque municipale de Rouen

Le Prolétaire Normand, mars 1934 au 30 avril 1935, du 17 avril 1936 au 28 mai 1937.

L'Avenir Normand du 4 juin 1937 au 25 août 1939.

L'auteur, Gérard Gillard et le comité de rédaction du *Fil rouge* tiennent à remercier la Société d'Histoire de Grand-Couronne pour le prêt et l'autorisation de diffusion des documents iconographiques. Ils invitent le lecteur à retrouver l'ensemble de cette histoire sociale dans le livre édité en mars 2013 par la Société d'Histoire de Grand-Couronne, *Grand-Couronne, 1914-1939, Quand le village devient ville - 27 € (voir à ce sujet le Fil rouge n° 48 du printemps 2013).*

Chronique de France¹



Jean-Pierre Marais

1. Sur le conflit du France, voir aussi le n°1 du *Fil rouge*, et le chapitre *Les batailles du France*, dans *Un siècle de luttes pour le progrès social en Seine-Maritime, 1913-2013*, édité par l'IHS CGT 76, octobre 2013, 10 €.

2. Yann Queffelec. *Dictionnaire amoureux de la Bretagne*. 785 pages. Plon éditeur (2013). Réédité en mars 2014 par France Loisirs.

1 Le comité de défense vient saluer l'occupation du *France*, au Havre.

Nous refermons dans ce numéro 54 ce que fut la bataille de France, que nous avons appelé depuis le numéro 51 de notre *Fil rouge* : « Chronique de France », en vous relatant aujourd'hui le retour de France au Havre le 10 octobre 1974.

Nos lecteurs ont apprécié et apprécieront encore ce que fut cette lutte contre la casse de la marine marchande par les gouvernements successifs, et, au-delà contre la casse de la construction et réparation navale. Rappelons-nous que le jeudi 12 septembre 1974, les hommes et les femmes du France à l'appel de leur syndicat CGT, en rade du Havre ont pris leurs responsabilités en occupant le prestigieux navire. Ce fut le début d'une lutte qui durera plusieurs années pour s'opposer à la casse et à la disparition programmée de la flotte nationale des paquebots de croisière dont le France était le plus beau fleuron.

Nous sommes fiers d'avoir pu relater cette lutte historique, qui, 41 ans après, au-delà de la nostalgie, montre que la classe ouvrière a su encore une fois se battre pour l'intérêt national.

« France » a été ferrailé en 2007 (23 ans après). Il était devenu « Blue Lady » après s'être appelé « Norway ».

Ce qui a laissé une profonde blessure ressentie bien au-delà du Havre et de la Seine-Maritime. En témoignent, entre autres, les réflexions de l'écrivain breton Yann Queffelec (Prix Goncourt, en 1985, pour son roman *Les noces barbares*) exprimées en 2013 dans son savoureux *Dictionnaire amoureux de la Bretagne*² : « ... Je n'ai jamais croisé un seul paquebot dans le port de Brest, aucun *Liberté*, *Normandie*, *Queen Elizabeth*, *Amérique*, mais au Havre j'ai vu le triste *Norway* accoster à l'ancien quai du paquebot *France*, c'est-à-dire à son propre quai du temps que *France* était son nom.

Le nom de NORWAY, peint sur l'avant, semblait tenir à la peinture bleue par l'opération du Saint-Esprit. Celui de FRANCE, en relief, théoriquement effacé à coups de pinceau rageurs, attrapait tous les rayons du soleil levant pour clamer à travers le bâillon qui était l'âme vrai du navire, la seule, et que le reste n'était qu'usurpation, affaire de gros sous. »

Redisons le ici, la CGT en son temps avait fait des propositions sérieuses et constructives, de nature à sauver France et au-delà, la marine marchande et la marine de croisière. Mais le patronat et ses valets, avides de profits, n'ont eu de cesse de ne pas en tenir compte, de les ignorer, voire de tenter de les ridiculiser. On se rend compte que quelques années plus tard, sous pavillon de complaisance, ses suggestions étaient appliquées en les dénaturant par un capitalisme vorace, payant les marins de toutes les nations, embarqués le plus souvent sans statuts, à bas coût.

Le marché des croisiéristes a pris son essor dès le début des années 2000 mais malheureusement, du fait des abandons successifs des dirigeants nationaux, la part française ne représente aujourd'hui que 7 % du marché mondial.

Merci à Georgette Marais, et à ses deux filles, Marie-Pierre et Pascale de nous avoir permis ce retour en arrière sur une lutte d'intérêt national.



Économiser le mazout, revenir au Havre, conserver ses moyens d'actions.

Jour J+22 • Jeudi 3 octobre 1974

Aucune réaction officielle de la part de la Compagnie n'est parvenue à bord à la suite de la décision de l'équipage de ne pas embarquer les 2 500 tonnes de mazouts annoncés.

Un groupe de propulsion a été arrêté, il en reste deux en fonctionnement. Dans le même but de faire des économies de mazout, le commandant a demandé au Comité de Coordination que l'équipage se regroupe dans certaines parties du navire afin de limiter la consommation d'électricité, de chauffage, etc.

Techniquement c'est possible mais il y a la vie à bord.

Depuis le début du mouvement, les salles à manger, le salon et autres espaces qui reçoivent les passagers ne sont pas baignés de lumière comme pendant les traversées.

Le France sans les 2 000 passagers qu'il peut recevoir vit forcément au ralenti. Mais pour la première fois, les marins du France ont le loisir de se

retrouver dans des endroits qu'ils ne peuvent fréquenter, ou tout simplement voir en temps ordinaire. Certains même sont partis, à l'occasion de l'occupation du paquebot, à la découverte de leur outil de travail.

Confiner l'équipage dans quelques parties ne paraît donc pas souhaitable au Comité de Coordination : « Les économies sont à faire seulement en fonction de ce qu'il faut pour rentrer au Havre. Si les réserves nécessaires ne sont pas entamées pour ce retour, il n'y a aucune raison de faire d'autres économies et de compliquer la vie à bord ».

« Ce ne sont pas des mesquineries ou de nouvelles brimades qui régleront le conflit ? Que le gouvernement engage une négociation, qui n'a que trop tardé ! ».

Les responsables du Comité déclarent qu'ils ne feront rien pour gêner les négociateurs, mais ils ajoutent aussi qu'ils ont d'autres moyens à leur disposition pour amener le gouvernement à une véritable négociation.

Quels sont les moyens, quand seront-ils utilisés ? Les heures ou les jours qui viennent nous le diront peut-être, au cas où le gouvernement entendrait persister dans son intransigeance.

Depuis le début du mouvement, aucun contact n'a été possible entre les représentants syndicaux du bord et les représentants de la Compagnie. C'est pourquoi une délégation syndicale composée des secrétaires des marins (Lagain et Dumont pour la CGT, Deschamps pour la CFDT) s'est rendue auprès du commandant Pettre. Elle a demandé à celui-ci d'intervenir auprès de la Compagnie afin que s'effectue le retour au Havre. Le commandant a répondu qu'il transmettrait avec avis favorable.

Il semble donc qu'il y ait là un élément nouveau : le commandant peut être assuré de pouvoir ren-

2 Carte postale du club philatélique du paquebot France. Cliché Chevolon.





« Ce ne sont pas des mesquineries ou de nouvelles brimades qui régleront le conflit ? Que le gouvernement engage une négociation, qui n'a que trop tardé ! »

3 Les délégués syndicaux, Laguin et Cozic de la CGT et Bredel de la CFDT sur le France.

trer le navire à quai, le Comité de Coordination reprenant, à partir de ce moment, la liberté de poursuivre le mouvement.

Dans l'après-midi, une assemblée générale a permis à l'équipage de faire le point. La résolution suivante a été adoptée à l'unanimité moins une voix contre :

« L'équipage du France réuni en Assemblée Générale le jeudi 31 octobre au 22^e jour de grève affirme sa détermination de poursuivre la lutte jusqu'à l'aboutissement de ses revendications à savoir :

- assurer la présence du pavillon français dans le secteur des croisières comme dans toutes les branches d'activité de la marine marchande ;

- définir les moyens de survie du navire pour éviter la perte de 1 600 emplois et ce jusqu'à son remplacement par des navires de croisières adaptés ;
- amener le navire à quai au Havre dans des conditions qui permettent à l'équipage de conserver tous ses moyens d'actions et de ses missions. »

Tels sont les éléments essentiels qui ont marqué cette journée d'hier. Le midi les huîtres de la solidarité ont été servies au repas. Le soir, les moules étaient sur les tables. Ces dons venant de petits producteurs de la région ont été acheminés par l'intermédiaire de l'UD CGT de la Manche.

Premières rencontres à Saint-Vaast, à Paris.

Un retour au Havre se précise

Jour J+25 • Dimanche 6 octobre 1974

Samedi soir, une équipe de marins avait organisé une soirée de détente pour l'ensemble de l'équipage, rassemblé pour cette occasion dans la salle du théâtre. Sketchs, chansons, ombres chinoises, musique avec solo de trompette et piano ont meublé cette soirée avant que le match de boxe ne soit suivi avec passion devant le petit écran. Ces distractions sont bien normales. Voilà 26 jours que le paquebot est occupé et les moments de détente font oublier pour quelques instants les préoccupations de chacun.

Au centre de celles-ci : les négociations en cours commencées depuis vendredi dernier.

Reprenons le fil des événements de ces jours écoulés.

Depuis le début du mouvement, aucun contact n'avait été possible entre les représentants syndicaux du bord, et ceux de la Compagnie. Une

délégation syndicale se rendait auprès du commandant Pettre. Elle demandait à celui-ci d'intervenir auprès de la Compagnie afin que s'effectue le retour à quai au Havre. Le commandant transmettait avec avis favorable. Il était assuré de pouvoir amener le navire à quai, le Comité de coordination reprenant, à partir de ce moment, la liberté de poursuivre le mouvement.

La démarche avait porté ses fruits. Pour la première fois, une rencontre s'effectuait à Saint-Vaast jeudi après-midi avec la participation des syndicales, du directeur de l'Armement, de la Transat et du commandant adjoint du France. Les négociations s'ouvraient enfin. Certes on ne se faisait guère d'illusion à bord, sur la rapidité du dénouement du conflit, mais le processus était engagé.

Samedi 5 octobre à 11 heures, une seconde entrevue se tenait à Saint-Vaast. Ces deux réunions qualifiées d'encourageantes n'étaient cependant qu'exploratoires. La délégation de la Transat n'avait pas pouvoir de décision.

De part et d'autre on était d'accord sur deux points essentiels :

- le commandant reprend la Direction du navire pour revenir au Havre ;
- l'équipage continue à quai l'occupation du paquebot.

Mais toute une série de détails, dont l'importance n'échappait à personne, restait à régler : la date du retour, le maintien des effectifs à bord entre Saint-Vaast et Le Havre, les conditions de la poursuite du mouvement à quai, le mazout, etc.

Les représentants syndicaux qui ont participé aux négociations pouvaient affirmer : « Les questions essentielles sont en bonne voie de règlement mais les garanties de part et d'autres sont nécessaires ». Comme le rappelait devant l'équipage François

4 N. Cozic secrétaire du syndicat du Havre pour la CGT sur la navette.



Lagain, secrétaire de la fédération des marins CGT, le retour au Havre et les conditions de la poursuite du mouvement ne peuvent être dissociés du problème de l'emploi et de l'avenir du France. C'est pour cela que les marins se sont mis en grève. Durant cette fin de semaine, les réunions du Comité de coordination et les assemblées générales se sont succédé à un rythme accéléré. Le personnel est constamment mis au courant du déroulement des négociations. On se réunit tardivement dans la soirée quand cela est nécessaire. « Nous voulons régler la rentrée au Havre mais avec le souci que tout soit clair ».

Samedi en début de soirée, les délégations syndicales quittaient à nouveau le bord pour prendre le chalutier qui fait quotidiennement la navette entre Saint-Vaast et le France. Elles devaient être à 10 heures dimanche à Paris pour la poursuite des négociations, mais cette fois avec le secrétaire général de la Marine Marchande. Donc avec le gouvernement.

La délégation comprenait Lagain secrétaire fédéral, Cozic secrétaire du syndicat du Havre pour la CGT et Bredel secrétaire fédéral pour la CFDT. Le commandant adjoint du France, Nadal qui a participé aux premiers entretiens est parti également pour les négociations qui se déroulent à Paris. Hier à 13 heures, l'équipage apprenait que la réunion de ce dimanche 6 octobre à Paris sera suivie d'une autre entrevue mardi.

Malgré la lenteur des pourparlers, Marcel Raulin



« Les questions essentielles sont en bonne voie de règlement mais les garanties de part et d'autres sont nécessaires ».

délégué général du comité (et aussi administrateur de la Transat) déclarait : « C'est un bon signe si la négociation se poursuit, on sait qu'elle ne peut se faire en une heure ».

Les marins ont des nerfs d'acier. Ils ont appris à se méfier de certaines informations hâtives qui ne reflètent pas la réalité des négociations en cours ou de l'état de leur avancement. Le quatrième dimanche à bord du France se termine. On attend avec impatience le retour de la délégation syndicale. Elle doit arriver en principe tard dans la soirée de dimanche. Il n'est pas impossible non plus, apprend-on de bonne source, que le commandant Nosten représentant la Transat dans les négociations vienne à bord du France. S'il en était ainsi ce serait le premier contact établi entre la Compagnie et le comité de coordination depuis le début du mouvement.

La vie continue à bord. Hier, c'était la deuxième fois qu'un prêtre venait sur le France. La messe a été célébrée à 15 heures par le curé de Saint-Vaast. Le Commandant Pettre y assistait. Par ailleurs, une nouvelle cargaison de la solidarité a été débarquée samedi. Outre les vivres frais qui permettent d'équilibrer les menus toujours très satisfaisants, l'équipage a reçu aussi : dentifrice, savon, lessive qui manquaient à bord. Provenant aussi de la solidarité, deux paquets de cigarettes ont été offerts à chaque marin. En ce dimanche, jour J+25, le mauvais temps semble revenir, le vent souffle. Mais l'espoir règne à bord.

5 La Vie Ouvrière n°1572, du 16 octobre 1974.

6 La navette de Saint-Vaast.



Nouvelle journée d'attente, « tenir bon ».

Jour J+26 • Lundi 7 octobre 1974

Les marins du France ont vécu lundi une nouvelle journée d'attente, entre les deux réunions au sommet, celle de dimanche dernier et celle d'aujourd'hui.

Dimanche soir, les représentants syndicaux sont arrivés à bord fort tard dans la nuit après la rencontre parisienne. Il fallait revenir de Paris et pour atteindre le bord, le chalutier qui fait la liaison avec la terre, doit tenir compte des marées.

C'est lundi à 9h30, que l'assemblée générale a pu se tenir. L'équipage a été mis au courant des négociations en cours et de l'état de leur avancement. Des difficultés restent à surmonter. Il semble que le retour au Havre, avec l'ensemble de l'équipage soit maintenant une chose acquise. Il ne serait plus question de débarquer à Saint-Vaast une partie des marins avant le retour au Havre. Mais comme le rappelle Lagain, secrétaire fédéral des marins CGT : « Il ne faut pas oublier l'objet de la grève : votre emploi, le maintien du France, l'avenir de la Marine Marchande ».

Il est évident que si des engagements sont pris sur ces problèmes fondamentaux, les points res-

tant en litige pour le retour au Havre trouveront plus facilement une solution. L'équipage se rend compte, malgré les difficultés, que les négociations peuvent aboutir si le gouvernement prête attention aux revendications des marins, revendications qui rejoignent l'intérêt national.

L'appel à « tenir bon » dans le moment présent est entendu. Depuis plusieurs jours, il n'y a plus de départs.

Hier, en fin de matinée, une autre entrevue s'est déroulée à Saint-Vaast. Les responsables syndicaux sont discrets. On ne veut pas gêner les pourparlers. Mais il semblerait que nouveaux pas ont été accomplis en particulier sur les conditions du retour, sur le respect du droit de grève pour les marins.

Pendant que des négociations se poursuivaient à Saint-Vaast, M. Godefroy, député UDR de la Manche, est venu durant quelques heures s'entretenir avec le Comité de coordination. C'est la première fois qu'un député de la majorité vient sur le France. Avant de repartir nous l'avons interrogé...

7 Vue du paquebot Le France.



Quel objet a votre visite ?

M. Godefroy : Ce bateau se trouve dans les eaux territoriales de ma circonscription, c'était pour moi l'occasion de me rendre compte des problèmes aussi bien de ceux du bateau que de ceux de l'équipage ».

Votre démarche est-elle une marque de soutien ?

M. G : J'ai de la sympathie pour ce bateau. Il représente le pays dont il a le nom. Il n'est pas usé. Par conséquent, il y a peut-être d'autres gaspillages que l'on pourrait extirper du budget avant de condamner le France. Je tenais à avoir une idée plus nette et je suis résolument pour le maintien du France ».

Avec le Commandant Pettre ?

M. G : J'ai eu un contact très intéressant et très sympathique avec le commandant Pettre ».



Retour au Havre.

La lutte des marins entre dans une nouvelle phase

8 Le France au « quai de l'oubli », Le Havre, 1979. ©Jean-Luc Weber.

Jour J+29 • Jeudi 10 octobre 1974

Mercredi soir, après la manifestation de solidarité qui a marqué le retour du France à son port d'attache, les marins résidant au havre sont allés saluer leur famille. Un mois de grève en mer, plus le temps des traversées... C'était plusieurs semaines d'absence loin des foyers.

Mais hier matin, tous les marins du France se sont retrouvés à bord. Aux grévistes de Saint-Vaast-la-Hougue s'étaient joints des marins en congé au moment où le France avait « mouillé la pioche » au large du Havre.

Sur la scène du théâtre, les responsables du Comité, les secrétaires des syndicats CGT et CFDT avaient pris place, et c'est Gruenais, secrétaire général CGT de la Marine Marchande qui devait faire le point de la situation et tirer les perspectives de lutte.

Réunion très importante qui a duré plus de deux heures. En fait, il s'agissait de déterminer les formes qu'allait prendre le mouvement. Certains marins auraient voulu continuer l'occupation du France. L'un d'entre eux affirmait : « C'est ici qu'on



« C'est un compromis honorable qui permet de continuer la grève »

Gruenais

9 La foule venant saluer Le France au Havre.

doit faire la grève. Ailleurs ce n'est pas valable », soulignant qu'il convient de populariser encore le mouvement, d'aller expliquer à terre la lutte exemplaire menée par l'équipage. Et cela, comment peut-il se faire sans la participation active des intéressés eux-mêmes ?

Il revenait à la CGT en la personne de Gruenais, secrétaire général de prendre ses responsabilités. Elle l'a fait hier matin, c'est à son honneur. Les marins se sont prononcés à mains levées. À une forte majorité, ils ont approuvé les propositions d'actions. Le combat prend une nouvelle dimension. Quelles sont ces perspectives ?

Gruenais après avoir rappelé que le combat pour le France remonte à plusieurs années les a résumées. Dès hier après-midi, les responsables syndicaux accompagnés de l'équipage sont allés à la sous-préfecture, aux affaires maritimes. Ils ont été reçus à la mairie du Havre.

Le comité syndical composé de douze membres, qui a assuré la vie à bord pendant l'occupation reste en activité. Son siège est à l'Hôtel de Ville du Havre, il assurera quotidiennement des permanences.

Des assemblées générales de grévistes se tiendront périodiquement. Les marins habitant loin du Havre resteront en contact avec leurs syndicats, participeront au Comité de défense quand il en existe, comme en Bretagne ou à Marseille... Les marins iront expliquer le bien-fondé de leur lutte, auprès des travailleurs des usines, auprès de la population. Ils participeront activement à la campagne de solidarité.

Pour sa part, la fédération CGT des marins poursuit ses démarches auprès du gouvernement, de diverses personnalités, pour l'emploi, le maintien du France et l'avenir de la Marine Marchande.

Gruenais enchaîne : « Nous avons pris nos responsabilités. Nous sommes prêts à discuter de toutes les solutions sauf une : nous refusons l'embarquement aux conditions scandaleuses de marins étrangers ».

Évoquant le procès-verbal qui a terminé les négociations de Paris, il a dit encore aux marins : « C'est un compromis honorable qui permet de continuer la grève. Nous voulons un mouvement puissant et ordonné ».

Au cours de l'assemblée, André Duromea, député maire du Havre et président du comité de soutien regroupant 39 organisations, est venu apporter son salut fraternel aux marins. C'est sous les applaudissements qu'il a conclu : « Bon courage, nous sommes à vos côtés ».



UN MARIN SUR LE QUAI

de Marcel Saunier

Pierre Toutain

Marcel Saunier, *Un marin sur le quai*, 148 pages. The BookEdition. Collection plumes au bout des doigts-9,41 €- 2014.

Qu'attendre d'une biographie ? Et que découvre-t-on à mesure qu'on avance dans le récit ? Toutes les vies sont liées à l'Histoire et le cheminement que nous propose une biographie, remet souvent en place les idées parfois convenues qu'on a sur une époque.

NB : Marcel Saunier fut pendant 17 ans Secrétaire Général de l'Union Locale CGT d'Harfleur/Tancarville et parmi les membres fondateurs de notre Institut d'Histoire Sociale de Seine-Maritime lors de sa création en 1996.

Un Marin sur le Quai de Marcel Saunier est de ces récits qui apportent le regard qui manque parfois aux « Historiens », le regard de ceux qui vivent les événements, qui les subissent parfois. Le récit de Marcel Saunier est lucide, souvent émouvant, toujours amusé.

L'enfance qu'il nous décrit est celle d'un fils de famille modeste de la région du Havre. Toutes les expériences qu'il a connues, joyeuses ou tristes, drôles ou sérieuses, ont largement contribué à former son caractère d'adulte et déterminé bon nombre de ses futurs engagements. Elle est aussi le témoignage chaleureux et tendre d'une transformation assez rapide de la société de la période d'avant la deuxième guerre mondiale. C'est le moment où la population qui vit à la campagne émigre vers la ville tout en gardant de nombreuses attaches rurales. Le récit de l'adolescence, puis de la vie adulte nous apporte encore d'intéressants témoignages sur la vie après la guerre, sur la vie difficile des salariés (dans la marine ou dans l'industrie) face aux difficultés liées

directement aux conditions de travail et aux exigences des patrons. Dans cette partie du livre, Marcel Saunier montre aussi que tout n'est pas noir ou blanc dans tous les milieux. Son récit montre, toujours avec humour, la complexité des rapports entre les hommes, et montre aussi la nécessité d'essayer d'aller avec fermeté jusqu'au bout de ses idées, tout en respectant ses adversaires. Son récit sera sûrement utile

à l'historien qui voudra travailler sur l'usine de la CFR (aujourd'hui Total) car Marcel Saunier a été très impliqué dans la vie de cette entreprise et y a animé longtemps dans la CGT une vie syndicale

**En lisant, écoutez bien !
Vous entendrez la gouaille
et la tendresse de Marcel.**

intense. Au-delà de l'aspect anecdotique et cependant très documenté de son récit, c'est de la fidélité à ses engagements dont Marcel Saunier nous parle. En lisant, écoutez bien ! Vous entendrez la gouaille et la tendresse de Marcel (et aussi l'esprit de contradiction qui l'anime parfois). Il vous conduira sur le chemin de sa vie avec sa jovialité, son ironie qui ne cachent ni le sérieux ni la richesse de ses propos. Accompagnez-le dans son récit, vous en serez revigorés.

Ernest Mésièrè,

photographe du monde ouvrier au début du XX^e siècle

Michel Croguennec

Parmi les différentes sources qui s'offrent aux chercheurs en histoire sociale, la photographie industrielle demeure, sans nul doute, l'une des plus riches en nous montrant à voir au plus près la vie quotidienne des ouvriers d'hier.





1 Westinghouse au Havre. Extrait de l'album de E.Mésièr.

2 Extrait de l'album consacré à Bertel.

Parmi les différentes sources qui s'offrent aux chercheurs en histoire sociale, la photographie industrielle demeure, sans nul doute, l'une des plus riches en nous montrant à voir au plus près la vie quotidienne des ouvriers d'hier.

C'est dans le dernier quart du XIX^e siècle et le début des années 1920 que cette discipline va connaître une forte expansion grâce à la simplification des procédés photographiques et à la mise au point de nouvelles techniques d'impression qui permettent d'assurer une diffusion de ses productions à une grande échelle. La phototypie permet ainsi d'obtenir des résultats de très grande qualité à l'instar de ceux réalisés par les éditeurs de cartes postales.

En France, le photographe et éditeur Ernest Mésièr (né le 1^{er} mai 1862, à Caen) figure comme l'un des pionniers de la photographie industrielle et le plus grand photographe d'usines de son temps. Installé à Paris, l'artiste propose aux établissements industriels de réaliser de véritables reportages photographiques montrant à la fois les bâtiments, les machines mais surtout l'ensemble du personnel, du directeur à l'ouvrier et l'ouvrière les moins qualifiés, posant en rangs d'oignons serrés devant l'objectif de l'appareil photo ou saisis en pleine activité à leurs postes de travail.

Ernest Mésièr va ainsi, entre les années 1900 et le début des années 1930, sillonner la France entière pour photographier les grands établissements industriels du pays et leurs employés. Pour qui étaient destinées ces photos noir et blanc imprimées sous forme d'albums au format standard 21,4 x 28,2 cm ? Étaient-ils distribués aux actionnaires des entreprises photographiées ? Aux clients de celles-ci comme support de publicité ?

Ces albums nous offrent un témoignage unique et presque exhaustif sur la vie de ces entreprises au début du XX^e siècle

À certaines catégories d'employés à la manière de photos de classes ? Sans doute un peu tout le monde à la fois.

Dans le département de la Seine-Inférieure, au moins cinq établissements industriels employant chacun plusieurs centaines de salariés, ont fait appel au début des années 1910 à Ernest Mésièr pour immortaliser leur univers.

Le photographe parisien va ainsi braquer l'objectif de son appareil photographique sur les établissements textiles Bertel à Sotteville-lès-Rouen et Rivière Laillier et Cie à Rouen en octobre 1913, sur les ateliers de chemins de fer de la compagnie de l'État à Sotteville-lès-Rouen en juin 1914, sur le chantier naval Augustin Normand au Havre en 1917, ainsi que sur les établissements havrais de la société de matériels électriques Westinghouse à une date qui demeure incertaine.

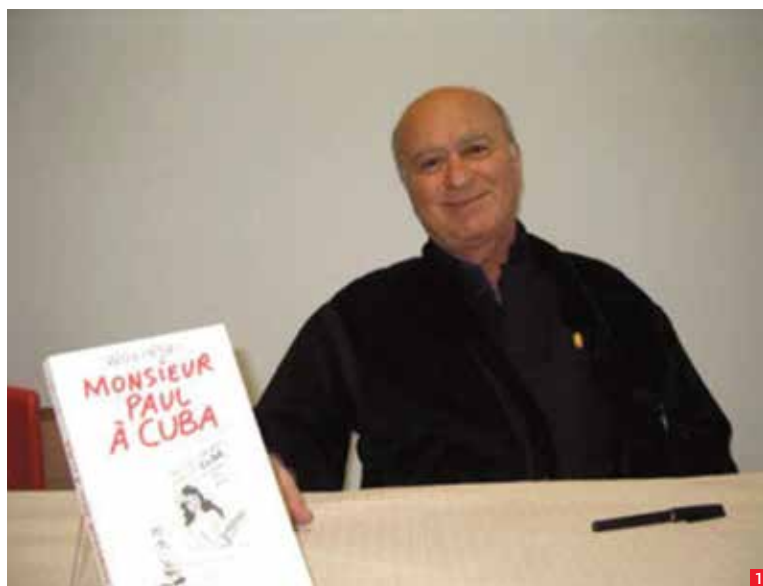
Par la qualité de leurs clichés photographiques et de leur impression, ces albums nous offrent aujourd'hui un témoignage unique et presque exhaustif sur la vie de ces entreprises au début du XX^e siècle. Ces documents sont d'autant plus précieux que l'on ne dispose souvent d'aucun autre élément iconographique sur ces usines et leurs personnels à cette période.

« Hasta siempre » Georges...

Hommage à Georges Wolinski

Sylvain Brière

Dans le cadre d'une action culturelle du comité d'établissement des cheminots normands, Georges Wolinski fut invité par celui-ci, fin avril 2004. Son assassinat perpétré le 7 janvier dernier au siège du journal Charlie Hebdo, nous convie à lui rendre hommage. Retour sur cette rencontre.



1 Georges Wolinski et sa BD *Monsieur Paul à Cuba*.

**« Rien n'est trop beau
pour la classe ouvrière »**
Georges Wolinski

Bravant le dicton, les cheminots normands décrètent avril 2004 : mois de la découverte ! À cette époque de l'année, le climat tropical les fait rêver. Cuba prend place ainsi partout dans les installations de leur comité d'établissement. Danses, concerts, littérature, gastronomie, expositions de photos, films, conférences et débats jalonnent pendant quatre semaines, en ces lieux, cette manifestation culturelle. Point d'orgue de celle-ci, la soirée de clôture du 29 avril à Sotteville-lès-Rouen voit la participation de Georges Wolinski, ami fidèle de la plus grande île des Caraïbes.

« Être cultivés pour être libres ! »

Dès la connaissance du projet, axé aussi sur la collecte solidaire de fournitures scolaires en faveur des enfants de l'école de la vieille Havane, Georges Wolinski, pour qui « rien n'est trop beau pour la classe ouvrière », répond présent. Président d'honneur de Cuba Si France, il fait sienne cette maxime révolutionnaire du poète cubain, José Martí, qui ouvre chaque programme des activités proposées : « Être cultivés pour être libres ! »

Entre deux dédicaces de sa BD, *Monsieur Paul à Cuba*, une histoire d'amitié, de dignité, d'amour, mais aussi de rhum et de cigare, il évoque ses nombreux séjours sur l'île et ses rencontres avec Fidel Castro. En 1970, à la tribune officielle de « El Comandante », il assure être resté à son écoute cinq heures durant sans bouger. Son éclipse rapide de la table

réunissant d'autres invités comme Alain Auzou, Hernando Calvo Ospina, Jean Cormier Eyheraguibel, Rémy Herrera, Isaac Joshua, contredit cette performance. C'est qu'entre-temps, celui-ci a appris que son ami Roland Leroy se trouve dans la localité voisine, à Saint-Etienne-du-Rouvray, pour y promouvoir *L'Humanité*, journal pour lequel il a collaboré à ses côtés pendant sept ans : de 1977 à 1984.

Chialer, n'est pas Charlie !

Wolinski n'était pas qu'un dessinateur de presse. Peintre et écrivain, son trait était humoristique, mais aussi politique. En réel « flibustier », le propos de celui qui illustra et immortalisa l'expression « le roi des cons » n'épargnait personne et encore moins les réacs ou autres « croisés » de ces nouvelles guerres de religions et de civilisations, pourfendeurs de la pensée et de l'esprit. Son assassinat, avec celui de Charb, Cabu, Tignous, Honoré et sept autres victimes au siège de Charlie Hebdo, au moment où Washington se voit contraint de lever en partie son embargo de plus d'un demi-siècle sur la Havane, a provoqué un véritable choc parmi tous ceux qui l'ont côtoyé ce 29 avril 2004. Les cortèges immenses de manifes-

tants qui ont surgi le soir même et après cet attentat ont confirmé ce désarroi. Une émotion palpable dans tout le pays, déjà perçue par le passé quand la République et ses valeurs ont été menacées. Mais aussi quand chacun pressent et redoute le pire. De fait, elle ne saurait, être une fin en soi ! L'histoire l'atteste, sous peine d'oublier les causes profondes engendrant de telles inquisitions, contraires aux valeurs de liberté, de laïcité, d'égalité, de fraternité, de solidarité et de paix, on ne peut en rester à la compassion, objet de toutes les récupérations et instrumentalisations.

Chialer, n'est pas Charlie !

**On ne peut en rester
à la compassion, objet
de toutes les récupérations
et instrumentalisations.**

2 3 4 5

Initiative CER
SNCF, Cuba 2004.



2



3



4



5

Quand la presse rouennaise parle de l'Institut CGT d'Histoire Sociale

Lors d'un Conseil d'Administration qui s'est tenu à Grand-Couronne dans la banlieue rouennaise, *Paris Normandie Rouen* avait dépêché un correspondant qui a fait un bref compte rendu (et a confondu Conseil d'Administration et Assemblée Générale).



Convention TLC/ IHS CGT 76

Une nouvelle année commence, cela a été l'occasion, le 22 janvier dernier, lors du Conseil d'Administration de l'IHS CGT 76 tenu au Havre, de faire le bilan du partenariat entre Tourisme Loisirs Culture et notre IHS CGT 76 et de signer une nouvelle convention pour l'année 2015.



De gauche à droite : Jackie Maussion, Président de l'IHS CGT 76, Raymond Fleuret Président de TLC Vacances et Jacques Defortescu Secrétaire de l'IHS CGT 76.
Photographie ©Luc Bourlé.



CONFÉRENCE SUR LE MOUVEMENT OUVRIER EN SEINE-INFÉRIEURE DURANT LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE

À l'occasion de la fête de l'Humanité en Normandie, le 22 novembre dernier, notre Institut a été sollicité pour présenter la conférence préparée par notre Président Jackie Maussion sur le thème : Le mouvement ouvrier en Seine-Inférieure durant la Première Guerre mondiale.

Cette conférence sera également donnée dans la région dieppoise à la veille du 1^{er} mai 2015. Nous nous tenons à la disposition de tous ceux et celles qui le souhaitent (associations, syndicats, sections syndicales, Comités d'Entreprise etc...) pour montrer que pendant la grande guerre, il n'y a pas eu seulement le carnage des morts des tranchées, mais que la classe ouvrière et ses représentants ont mené en Seine-Inférieure des combats importants.

RENFORCEMENT DE L'IHS CGT 76

Notre Institut finit l'année 2014 avec 383 adhérents et/ou lecteurs du *Fil Rouge*. Au fil des ans, notre association se renforce, le nombre de nos abonnés au *Fil rouge* augmente aussi. En neuf ans, notre nombre d'adhérent(e)s/abonné(e)s a progressé de 236 %. Les abonnements-adhésions sont l'essentiel de nos ressources. En ce début d'année 2015, faites adhérer vos amis, vos camarades, vos mairies, vos bibliothèques. C'est utile pour la connaissance de l'histoire sociale de notre département, c'est indispensable afin d'éviter que notre mémoire sociale collective disparaisse.



Jean Louis DALIBERT adhère à l'IHS CGT 76 le 22 novembre 2014 © J. Defortescu.

BULLETIN D'ABONNEMENT AU FIL ROUGE

Soutenez-nous, rejoignez-nous, abonnez-vous au *Fil Rouge*

Abonnement individuel 2015

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Mail : Tél. :

Adhésion simple ou abonnement au *Fil Rouge*: 21 €/an
(sans abonnement aux *Cahiers d'Histoire Sociale*)

Adhésion ou abonnement: 34 €/an
(avec abonnement aux *Cahiers d'Histoire Sociale*)

Abonnement groupé pour 10 abonnés et plus (dans le cadre d'une association ou d'une section de retraités)

11 € x (nombre d'abonnés) = €/an

Abonnement groupement ou association 2015

Syndicat, UL ou association: 55 €/an
(avec 3 exemplaires du *Fil Rouge*)

Comité d'entreprise (ou organisme équivalent):
(avec l'abonnement aux *Cahiers d'Histoire Sociale*)

moins de 500 salariés: 85 €/an (avec 3 ex. du *Fil Rouge*)
plus de 500 salariés: 170 €/an (avec 3 ex. du *Fil Rouge*)

Nom et/ou intitulé :

Adresse :

Code postal : Ville :

Mail : Tél. :

Date du paiement :

Adressez vos chèques à :
Institut CGT d'Histoire Sociale
de Seine-Maritime, maison CGT,
26 avenue Jean-Rondeaux
76108 Rouen cedex

NOUVEAU - PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE

Réglez votre abonnement par prélèvement automatique afin de ne pas oublier. Nous vous prélèverons **une fois par an**. Envoyez-nous un relevé d'identité bancaire et remplissez l'autorisation de prélèvement ci-dessous, nous ferons le nécessaire. (notre numéro d'émetteur: 522922)

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever une fois par an sur ce dernier, si la situation le permet, le prélèvement ordonné par le créancier désigné ci-dessous.

En cas de litige sur un prélèvement, je pourrais en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec le créancier.

Titulaire du compte

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Désignation du compte à débiter

Établissement :

Guichet :

N° de compte :

Clé RIB :

Créancier: Institut CGT d'Histoire Sociale,
26 avenue Jean-Rondeaux, 76108 Rouen cedex
numéro d'émetteur: 522922

Établissement teneur du compte

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Ne pas oublier le RIB



L'assemblée Générale de l'IHS CGT 76 s'est tenue le 3 avril 2014 à Rouen.

Elle a élu son Conseil d'administration composé de :

Président : **Jacky MAUSSION**. **Serge LALOYER**, **Pierre LARGESSE**, **Robert PRIVAT** (vices-présidents), **Jacques DEFORTESCU** (secrétaire), **René OLLEVILLE** (secrétaire adjoint), **Jean-Jacques LEFEBVRE** (trésorier), **Pascal LAMOTTE** (trésorier adjoint). Commission de contrôle : **Germain NARZIS**.

François AUVRAY, **Marius BASTIDE**, **Bernard BERTHELOT**, **Luc BOURLÉ**, **Alain BOZEC**, **Sylvain BRIÈRE**, **Régis GASSE**, **Pierre LEBAS**, **David LOTTIN**, **Marcelle MARÉCAL**, **Anita MENENDEZ**, **Gaël PASQUIER**, **Albert PERROT** (membres du CA).

Conformément aux statuts de l'IHS CGT 76, le Conseil Scientifique de l'Institut est composé de : **Croguennec Michel**, archiviste ville de Petit-Quevilly, **Barzmann John**, professeur d'histoire contemporaine, directeur IDEES-Le Havre (cirtai) UMR 6266 CNRS/Université du Havre, **Dhaille/Hervieu Marie Paule**, docteur en histoire contemporaine de l'Institut d'études politiques de Paris, **Ducange Jean Numa**, maître de Conférence en histoire contemporaine Université de Rouen, **Largesse Pierre**, historien, Vice-président de l'IHS CGT 76, **Lecœur Boris**, professeur agrégé d'Histoire, **Marec Yannick**, professeur d'Histoire Contemporaine Université de Rouen, **Mazauric Claude**, professeur émérite d'histoire moderne de l'Université de Rouen, **Pigenet Michel**, professeur d'Histoire contemporaine Paris 1 Sorbonne, **Roland-Simion Monique**, agrégée d'histoire Université de Rouen, **Sanchez Marie**, conservatrice du patrimoine à la CRÉA, **Saunier Éric**, maître de Conférence en histoire moderne Université du Havre, **Sevestre Sandrine**, conservatrice Archives départementales de Seine-Maritime.

Le conseil scientifique s'est réuni le 25 septembre 2014.



T.L.C.
Vacances

VOS VACANCES NOTRE PASSION

LOCATIONS - VACANCES FRANCE

Pour Vos Vacances et vos loisirs

www.tlcvacances.fr
02.35.21.69.63